



Communiqué du 24 août 2012.

Le SNE-FSU (Syndicat national de l'Environnement) estime intolérable l'agression physique subie par des agents de l'Etat en poste au Parc national du Mercantour venus réaliser une mission de service public .

Lors de leurs missions, les agents du Parc national du Mercantour sont régulièrement soumis à des pressions diverses. Par le passé, ces pressions sont allées de menaces aux passages à l'acte : atteintes sur le mobilier de l'établissement public (signalétique, véhicules), atteintes sur l'entourage des agents, saccage du domicile d'agents.

Certains de ces faits sont délibérément passés sous silence ou minimisés. Il n'est pas acceptable que des fonctionnaires de l'État continuent de subir des pressions et des actes divers qui vont des simples insultes, aux menaces et aux actes de violence.

Bien conscient des mécontentements liés à une réglementation spécifique ou au retour naturel d'un prédateur tel que le loup (depuis maintenant 20 ans), le SNE-FSU estime intolérable l'agression physique sur des agents du Parc national du Mercantour venus réaliser à la demande d'un éleveur une mission de service public (constat de dommages sur les troupeaux domestiques).

Le SNE-FSU appelle les agents du Parc national du Mercantour à exercer leur droit de retrait dès qu'ils estiment que la situation met en péril leur intégrité physique.

Le SNE-FSU dénonce une fois de plus les propos approximatifs relayés par certains médias qui ont pour conséquences d'entretenir une polémique, de décrédibiliser le travail que réalisent les fonctionnaires de l'environnement et d'encourager une frange de la population dans ses agissements.

Par ailleurs le SNE-FSU dénonce le climat qui règne dans certaines vallées des Alpes-Maritimes, visant à stigmatiser des fonctionnaires de l'État qui exécutent avec professionnalisme un métier complexe. Ils œuvrent dans le cadre d'une mission de service public à la préservation du patrimoine culturel et de milieux naturels où l'homme a toute sa place. Ils sont les garants de la protection du cœur du parc national, patrimoine commun de tous les citoyens.

Le SNE-FSU sollicite l'intervention du ministère de tutelle de l'établissement Parc national du Mercantour (le MEDDE) et compte sur le travail de la justice pour éteindre le feu qui brûle en ce moment dans le Mercantour.

Ces faits et leur traitement médiatique viennent conforter le SNE-FSU sur la nécessité de briser le sentiment d'impunité régnant dans les Alpes Maritimes vis-à-vis des infractions pour atteinte à l'environnement ainsi qu'au dénigrement des agents chargés de missions d'intérêt public et de police ; que ce soit sur les volets espaces protégés, protections des espèces ou préservation de l'état des cours d'eau.

Contacts :

Anthony Turpaud

Secrétaire de la section SNE-FSU du parc national du Mercantour : 06 12 09 12 39

Rémy Arsentio

Secrétaire général adjoint du SNE-FSU : 06 72 08 10 03

